

**Digne.** Bacha Salihovic, 70 ans, a été violée avec les autres femmes de son village en 1992.



TÉMOIGNAGES

# BOSNIE

## LES FEMMES VIOLÉES N'ONT PAS TROUVÉ LA PAIX

Des milliers de femmes, victimes de viols systématiques durant la guerre, restent prisonnières de la honte. Seize ans après la fin du conflit, elles peinent toujours à faire reconnaître leur préjudice.

Prune Antoine, envoyée spéciale, photos Jan Zappner pour Le Monde Magazine

Elle n'a pas de prénom. Pas de visage non plus. « *No photos, please !* » Assise dans une petite salle peu éclairée, sa psychologue à ses côtés, la « femme de Tuzla » sera donc une voix, enrouée par les cigarettes et les médicaments. Une voix pour raconter la guerre qui a éclaté en Bosnie-Herzégovine, il y a bientôt vingt ans. En avril 1992, elle a 35 ans, travaille comme femme de chambre dans un hôtel et vit paisiblement avec sa mère près de Zvornik, à la frontière serbe. « *Le printemps était déjà là lorsque les tchetniks [nationalistes serbes] sont arrivés et ont envahi notre village.* » Elle s'enfuit dans les bois, au milieu des « hurlements ». A son retour, tout est détruit : « *Notre maison avait été incendiée, il y avait des cadavres partout et... j'ai vu la tête de ma nièce dans les toilettes.* »

Elle s'interrompt, fouille nerveusement dans son sac en plastique, allume une cigarette. « *Je ne veux pas donner plus de détails.* » Elle fond en larmes avant de reprendre le fil de son récit : « *Déguisée en paysanne serbe, je suis partie en ville acheter des médicaments pour ma mère. Des soldats m'ont reconnue, m'ont emmenée de l'autre côté de la rivière Drina [en territoire ennemi], dans une maison. L'un a dit : "Regardez, je vous ai ramené une autre bialinka [musulmane, terme d'argot utilisé durant la guerre]."* Ils ont commencé à rire, m'ont déshabillée, en m'insultant. » Allongée sur un sommier en bois, elle est violée à de multiples reprises et reste prisonnière durant plusieurs semaines. « *Ils me*

*faisaient des promesses : "Dis-nous où se cache ton mari et tu seras libre." Face à la honte, j'aurais préféré qu'ils me tuent.* »

Quinze ans plus tard, la « femme de Tuzla » n'a plus rien. Ni travail ni famille. Elle ne peut vivre sans ses anxiolytiques ni sa thérapeute, qu'elle appelle au moindre problème. Cauchemars, idées suicidaires, flash-back, elle reste persuadée qu'on veut lui « cracher au visage » pour ce qu'elle a « fait ». Elle n'est pas la seule. Selon un rapport d'Amnesty International, entre 20 000 et 30 000 femmes, principalement musulmanes, auraient été violées durant la guerre en ex-Yougoslavie, entre 1992 et 1995.

### UN DÉSHONNEUR POUR LA FAMILLE

Si le viol a été reconnu comme crime de guerre par la Cour pénale internationale de La Haye, seuls treize procès pour ce chef d'accusation ont eu lieu depuis les faits dans tout le pays. Omerta, ignorance, justice défailante... Seize ans après les accords de Dayton qui ont mis fin aux combats, la majorité des agresseurs, souvent des voisins ou des connaissances, sont libres. Leurs victimes, elles, restent enfermées dans la culpabilité et la honte.

« *Personne ne sait comment gérer la guerre et les traumatismes qu'elle engendre. Ni les victimes ni les soignants,* » explique Augustina Rahmanovic, cheveux blonds coupés au carré et regard doux. Depuis quatorze ans, elle travaille comme psychologue pour Vive Zene,

(« Que vivent les femmes » en serbe), une ONG créée en 1994 par des militantes allemandes. Conçue au départ comme un centre médical d'urgence à Tuzla, « capitale des réfugiés », Vive Zene est aujourd'hui spécialisée dans l'aide aux femmes en difficulté. Ce lieu de « thérapie et de réhabilitation » propose hébergement, assistance juridique, consultations gynécologiques ou soutien psychologique. « *Dans le cas de ces femmes, ce n'est pas tant le viol que la stigmatisation qui est difficile à accepter,* glisse Augustina Rahmanovic. *Nombre de victimes ont été blâmées par leur belle-famille puis rejetées par leur mari.* » Dans cette société patriarcale, le déshonneur ajoute à la douleur.

En 2005, la sortie du film *Sarajevo, mon amour*, de Jasmila Zbanic, brisait le silence. Récompensé par un Ours d'or au Festival de Berlin, il racontait le quotidien d'une femme et de sa fille née d'un viol durant la guerre. Sous la pression des associations de défense des femmes, le gouvernement de la Fédération de Bosnie a adopté un an plus tard une loi accordant le statut de « victime civile » aux femmes violées, garantissant un soutien logistique et une pension de 250 euros par mois. Celles qui ont osé remplir un dossier l'ont souvent fait en secret, pour ne pas blesser leur famille ou rendre « leur époux jaloux ». D'autres n'ont pas voulu témoigner à nouveau des violences subies. Au final, seules 1 500 femmes se sont officiellement identifiées et bénéficient de cette aide sociale. ➔



Unies. Les femmes de Vive Zene dans leur atelier de couture.



Mère. « Velma » élève sa fille de 17 ans, née d'un viol.

JAN ZAPPIER POUR LE MONDE MAGAZINE

Juriste pour l'ONG suisse Trial, Selma Korjevic s'arrache souvent les cheveux : « En République serbe de Bosnie [l'autre entité politique constituant la Bosnie-Herzégovine], les victimes des viols n'existent officiellement pas. Le nombre d'affaires restées sans suite est effarant, que ce soit par inefficacité, corruption ou incompétence du système judiciaire. Ces femmes veulent mener une vie normale; pourquoi devraient-elles affronter leur passé au cours de procédures longues pour une issue incertaine ? »

A Lipije, un hameau de l'est du pays, les collines verdoyantes sont piquetées d'habitations en ruine, une petite mosquée domine le paysage autrefois bucolique. Bacha Salihovic, 70 ans, jette du bois dans le poêle et apporte des cafés brûlants accompagnés de chocolat allemand. « On a tout, ici. » Malgré son rire sonore, Bacha n'oubliera jamais les neuf jours qu'elle a passés, en 1992, au début de la guerre, avec 450 autres habitants, dans une maison du voisinage

transformée en camp de concentration. Sa joue porte la marque d'une brûlure de cigarette et son avant-bras a été ébouillanté. Elle a été torturée, battue, violée par « des jeunes qui voulaient me faire manger mon foulard », dit-elle. Aujourd'hui, elle en parle avec rage mais sans haine. Car « Allah » lui a donné la force de « ne jamais montrer [sa] peur ». Réfugiée, puis exilée outre-Rhin avec son mari et son fils, Bacha est revenue en 2000 à Lipije.

La maison qui servit de camp est toujours là. Porte verrouillée, fenêtres béantes, elle est couverte de graffitis d'enfants. « La propriétaire vit en ville et elle ne veut pas la vendre », grommelle Bacha. Devant l'entrée, une stèle en marbre a été érigée, financée par les habitants en hommage à leurs parents ou voisins. Le nom de Bacha figure bien sur le mémorial, mais elle n'a toujours pas obtenu du tribunal son statut de victime civile. « On me demande de prouver que j'ai été violée. Dix-neuf ans après ?

Avec quoi ? » Elle est consciente de ses droits. « Mais je n'ai pas la force de me battre contre l'administration de ce pays. »

Sarajevo. Les immeubles flambant neufs du gouvernement ruissellent sous une pluie battante. Dans son bureau, Saliha Duderija, la vice-ministre des droits de l'homme, en poste depuis 2008, est lucide. « Beaucoup ne croient plus dans le système judiciaire de notre pays. Mais nous voulons rendre effectif le droit élémentaire à obtenir réparation. Des milliers de citoyennes ont été victimes. Il ne s'agit pas d'argent mais bien de reconnaissance. »

En partenariat avec le Fonds des Nations unies pour la population (Fnuap) et l'Union européenne, Duderija planche sur un projet de fonds d'indemnisation, qui devrait être soumis à l'approbation du conseil des ministres au printemps. L'idée : « Simplifier la procédure pour obtenir le statut de victime et offrir un réel soutien financier et social pour les femmes sur l'ensemble du territoire de Bosnie-Herzégovine. » Budget : inconnu. L'aide internationale se concentre sur des conflits plus « récents », en Irak ou en Afghanistan. Or l'argent manque cruellement, le gouvernement bosnien n'a pas un mark (la monnaie locale) en poche.

« La société bosniaque ne veut plus être otage de son passé », lance Faris Hadrovic, le représentant du Fnuap. Certes, il y a d'autres problèmes plus urgents à régler, comme le chômage (45,5 % de la population active) ou l'émigration massive. Mais la récente polémique suscitée par le tournage du film réalisé par Angelina Jolie, une histoire d'amour in-

terethnique sur fond de conflit yougoslave, laisse supposer que les « tensions » religieuses ou ethniques sont loin d'être résolues. A l'automne, l'antenne locale du Fnuap a lancé une grande campagne de sensibilisation sur le thème des femmes victimes de viols. « Jusqu'à maintenant, il n'y a eu aucune volonté politique de régler cette question. »

« Je ne l'ai dit à personne mais tout le monde sait que ma fille n'est pas de mon mari. J'entends les commentaires quand j'étends mon linge. C'est pourquoi je l'ai envoyée étudier dans une autre ville. » Toute de noir vêtue, Velma (le prénom a été changé) fume nerveusement. Elle aimerait être capable de « parler publiquement de tout ça », mais son regard se brouille lorsqu'on lui demande de raconter la guerre.

A l'hiver 1992, alors âgée de 22 ans, elle est violée par un soldat croate, un « ancien camarade de classe ». En trop mauvais état physique, elle ne peut avorter. Durant sa grossesse, elle trouve refuge au centre d'accueil d'urgence de l'ONG Medica Mondiale, dans l'enclave « relativement préservée » de Zenica, une ville industrielle à 60 kilomètres de Sarajevo. Après l'accouchement, elle décide de confier l'enfant à l'adoption. Trois mois plus tard, elle se rétracte,

signe un papier officiel et reprend sa fille – « Elle est à moi ». Velma travaille alors dans un café puis elle rencontre son mari, « un homme merveilleux ». Depuis, sa relation avec sa fille est « fusionnelle, même si pendant longtemps je n'ai pas pu la prendre dans mes bras. Dieu merci, elle me ressemble. Mais je n'aime pas ses yeux ».

Lorsque sa fille fête ses 14 ans, elle décide de lui dire la vérité : « Il valait mieux qu'elle l'apprenne de ma bouche. » Depuis, l'adolescente qui va avoir 17 ans suit une thérapie : « Elle pense être responsable de ce qui m'est arrivé. » Velma n'a jamais pu avoir d'autres enfants, même si « les médecins disent que tout est normal ». Elle se console en se disant qu'elle a « accompli son devoir ». Sa fille reste sa « priorité numéro 1 » et son avenir n'est certainement pas en Bosnie. Depuis des années, Velma se bat pour émigrer en Italie en famille. « Mais obtenir des visas relève de l'impossible », se désolait-elle en décembre. Cependant l'Union européenne lève enfin les obstacles : l'obligation de visas pour les citoyens de Bosnie a depuis été levée dans les 25 pays de l'espace Schengen. ■

## » MARGOT WALLSTRÖM

### « COMBATTRE L'IMPUNITÉ DES AUTEURS DE VIOLENCES SEXUELLES »

Margot Wallström est la représentante spéciale de l'ONU pour les violences sexuelles dans les conflits armés. Elle a répondu à ces questions lors de sa visite en Bosnie en novembre 2010.

#### QUELLE EST LA SITUATION DES FEMMES VIOLÉES EN BOSNIE ?

Beaucoup ont des préjugés sur les viols perpétrés durant le conflit en ex-Yougoslavie. Ils ne pensent pas que ces « crimes de guerre » ont été aussi cruels que lors des guerres en Afrique, au Congo par exemple. Mais on ne compare pas la souffrance. Le viol est de plus en plus utilisé lors des combats, comme une arme peu chère et silencieuse pour répandre la terreur. Quinze ans après, ces femmes vivent le traumatisme comme s'il s'était produit hier. Il est évident que le conflit en Bosnie appartient à l'un des chapitres les plus noirs de l'histoire européenne. Nous devons tirer les conséquences de notre impuissance. C'est pourquoi l'Union européenne, tout comme l'ONU, continue de s'impliquer dans le pays.

#### QUEL EST VOTRE OBJECTIF ?

Mon poste a été créé en avril 2010 par le secrétaire général des Nations unies. J'entends proposer au Conseil de sécurité d'adopter certaines mesures afin de combattre l'impunité dont jouissent les agresseurs en cas de violences sexuelles. La priorité, à mon sens, est de refuser toute amnistie pour ce type de crimes. Les violences sexuelles ne sont pas encore complètement reconnues en Bosnie. La société bosniaque reste plutôt machiste. Au Rwanda, au contraire, la représentation politique des femmes est meilleure. En collaboration avec le Fnuap et l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe), nous voulons encourager les femmes de Bosnie à prendre leur place dans la société, leur donner une voix afin que leurs droits en tant que victimes, mais aussi en tant que femmes, soient enfin respectés. La communauté internationale doit prendre une part active dans ce processus. Le reste dépend de la volonté des dirigeants politiques et des citoyens de ce pays. **Propos recueillis par P. A.**



#### clés

**AVRIL 1992**  
La Bosnie-Herzégovine proclame son indépendance. Les Serbes et les Croates, minoritaires, entament une guerre sanglante avec pour but l'épuration ethnique.

#### DÉCEMBRE 1995

Les accords de Dayton mettent fin à la guerre en Croatie et en Bosnie. Cette dernière est divisée en deux entités : la Fédération de Bosnie-Herzégovine et la République serbe de Bosnie.